

son admiration pour les grandes qualités, la sagesse, la science, la modestie et les vertus vraiment chrétiennes dont ce digne prêtre a donné l'exemple à cette ville et au pays, pendant les dix années qu'il a passées à la tête de cette importante Maison et de cette vaste et populeuse paroisse.

“ L'Hon. M. Cartier accompagna cette résolution de quelques remarques que nous allons tâcher de reproduire.

“ Peu d'observations sont nécessaires, dit-il, après les paroles pleines d'éloquence et de vérité que nous venons d'entendre de la bouche de M. le Président, pour faire connaître les qualités éminentes du Supérieur du Séminaire, M. Granet. Dans cette mort, la Religion et la Société font également une grande perte. La direction des affaires du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, est très-grande et très-difficile. A la prospérité de cette Maison se rattache étroitement la prospérité de Montréal même.

“ Dans cette ville où tant d'églises sont érigées, où tant d'enfants pauvres sont nourris, habillés et instruits, tout vient de cette importante Maison. A voir la modestie et l'humilité des membres de cette Corporation, on ne jugerait pas de la quantité de biens dont ils ont la propriété. Mais ce n'est pas ici qu'on peut le mieux apprécier l'organisation de cette Société de St. Sulpice avec les services qu'elle rend à la société et à la Religion; car il n'est pas une de leurs paroles, pas une de leurs démarches qui ne tendent à ce but. Aussi, est-ce un grand bonheur pour Montréal de posséder au milieu de nous une Maison liée avec la grande maison de St. Sulpice en France. Et dans la douleur que nous éprouvons, en voyant disparaître d'au milieu de nous un homme qui personnifiait la Société qu'il présidait dans notre pays, il se mêle un adoucissement à nos regrets, en pensant que la société renferme un grand nombre de prêtres modèles, vouant leurs jours au salut des âmes, au progrès et à la gloire de la Religion. En juin dernier, le jour de la Fête-Dieu, je vis, dans les rues de la capitale de la France, défilier une procession de deux ou trois cents prêtres appartenant à cette Maison tant aimée dans notre pays.

“ En voyant cette longue suite de Sulpiciens à la figure respirant l'intelligence et la paix, je pensai au Canada et je réfléchis sur l'avantage dont nous jouissons d'avoir au milieu de nous un bon nombre de ces prêtres modèles, remarquables en même temps par leur modestie, par leur science et par toutes les qualités qui honorent le sacerdoce. Dans une excursion que je fis dans une campagne de France, j'eus aussi occasion de connaître comment la Compagnie de St. Sulpice recrutait ses membres. Malgré le faible traitement accordé par le gouvernement français aux curés, chacun d'eux prend soin de l'éducation de quelque enfant qu'il choisit parmi les plus intelligents de la paroisse; puis, quand l'âge est venu, cet enfant est envoyé à St. Sulpice où il continue ses études sous une direction qu'il est peut-être destinée à illustrer plus tard. Voilà une des raisons qui font que tous les prêtres de cette corporation sont si dignes d'admiration.

“ Les Sulpiciens ont eu une très-grande part dans les progrès des Canadiens-Français; et leur modestie a été telle, leur tact a toujours été si grand, leur zèle a toujours été si désintéressé que jamais la moindre jalou-

sie ne s'est produite de la part des autres races ou des autres croyances qui habitent cette ville.”

“ La seconde résolution, proposée par O. R. Cherrier, écr., O. R., secondée par R. Bellomare, écr., était comme suit :

“ Que cette société assistera en corps aux funérailles du regretté défunt et que le Président et le Secrétaire de cette Association seront chargés de transmettre aux Messieurs du Séminaire, copie de la précédente et de la présente résolution, en les assurant de la part très-vive que nous prenons au deuil qui afflige maintenant cette vénérable Maison, à laquelle Montréal doit en grande partie sa fondation et tant d'autres bienfaits.

“ En m'associant à ce tribut de gratitude et de respect, dit M. Cherrier, je ne remplis qu'un devoir de reconnaissance. Depuis que M. Granet avait quitté la solitude dans laquelle il a vécu longtemps, j'ai eu souvent avec lui des rapports d'affaires, et j'ai été à portée d'apprécier ses grandes et belles qualités, ses vertus et ses manières qui avaient créé entre nous des relations d'estime, de respect et même de cordialité. Il a même, dans une occasion solennelle, en présence d'un auditoire nombreux et distingué, été assez bon pour m'exprimer publiquement sa reconnaissance.

“ Messieurs, pour faire ici le tableau de ses vertus sacerdotales et chrétiennes que vous avez tant admirées, pour faire ressortir ses connaissances aussi solides qu'étendues, pour découvrir les trésors de son érudition et pour faire remarquer avec quelle force de jugement il avait approfondi les secrets de la philosophie et de la théologie, il me faudrait plus de temps que je n'en ai à ma disposition.

“ Je ne veux signaler à votre respect et à votre vénération que quelques-unes des qualités qui le distinguaient particulièrement. Plein de sévérité pour lui, M. Granet n'avait jamais que de l'indulgence pour les autres. C'est ainsi qu'il s'est ramassé des trésors de reconnaissance.

“ Il serait difficile, dans cette circonstance, de passer sons silence la complaisance signalée avec laquelle M. Granet a bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été adressée de faire une lecture à cet Institut. Il exposa, sur l'existence du mal, des idées et des jugements qui proclamaient le philosophe et le métaphysicien profond.

“ Pendant longtemps, M. Granet a vécu dans la solitude pour former des élèves au sacerdoce, et leur inculquer la pratique de toutes les vertus qui distinguent tant la Maison de St. Sulpice. J'espère que la bonté et les autres qualités qui le distinguaient seront mentionnées dans la biographie qui va être publiée. La sympathie, la charité, l'intérêt portés à toutes les bonnes œuvres et à toutes les entreprises utiles lui avaient concilié l'estime et le respect de tous les citoyens de cette ville. En prenant l'initiative et en payant ce tribut de gratitude à un prêtre dont la mémoire sera en si grande vénération, la Société St. Jean-Baptiste s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des citoyens.”

Le corps du vénérable défunt demeura six jours exposé dans la Chapelle intérieure du Séminaire: le jeudi avait été fixé pour les obsèques. Dès le matin, les portes furent ouvertes suivant l'usage, et les fidèles s'empressèrent de venir donner aux pieds de leur Pas-